



Association salle d'escalade à Neuchâtel  
Case postale 67, 2002 Neuchâtel 2  
[www.asenline.ch](http://www.asenline.ch)

## Bienvenue à l'ASEN !

### Quelques infos et consignes sur le bon fonctionnement de l'association

L'ASEN est une association à but non lucratif qui fonctionne essentiellement grâce au bénévolat.  
Sur le plan administratif, vous nous facilitez grandement la vie en :

- renouvelant votre cotisation avec la facture figurant dans le tableau de bord de votre espace personnel.
- nous signalant vos changements de coordonnées.
- nous signalant un éventuel problème d'accès à votre espace membre.
- nous signalant un retard de paiement, la suspension ou résiliation de votre cotisation.

La salle en libre accès de 06h00 à 24h00

L'adhésion de type « soutien » à CHF 30.- / an est possible. Vous bénéficiez alors des entrées à prix réduit.

Pour des questions relatives à votre cotisation, vous pouvez vous adresser au gestionnaire des membres :  
Iannis Egger, 079 746 61 25 ou par courriel : [membre.asen@gmail.com](mailto:membre.asen@gmail.com)

### Fonctionnement de la salle

L'utilisation de la salle est basée sur la confiance et cela fonctionne globalement très bien. Ceci n'est possible que si chaque utilisateur se sent concerné, n'agissant pas seulement comme un simple consommateur d'escalade.

- Chacun s'engage dans la salle sous sa propre et entière responsabilité.
- Les enfants de moins de 14 ans sont obligatoirement accompagnés par un adulte responsable et compétent.
- Les jeunes de 14 à 18 ans sont autorisés à fréquenter la salle sans accompagnant, mais avec obligation de se munir de la décharge signée par un représentant légal (en lien sur notre site, [asenline.ch/pratique](http://asenline.ch/pratique)).
- Les usagers sans cotisation (non-membres) s'acquittent du prix d'entrée en arrivant et en utilisant les enveloppes prévues à cet effet.
- Les derniers à quitter les lieux s'assurent que les lumières, chauffage, ventilation et musique soient éteints.
- Les sacs à magnésie sont interdits. Celle-ci est à disposition dans des boîtes réparties dans la salle.  
Une aération des locaux est possible et bienvenue.
- Interdiction de grimper pieds nus ou en chaussure d'extérieur.

### Infos pratiques et recommandations d'usage

Afin de vous tenir informé et profiter au mieux de vos séances de grimpe, vous pouvez éviter les mauvaises surprises (portes fermées, travaux éventuels, groupes nombreux, etc.) en consultant régulièrement notre site et le panneau d'affichage. Idem pour les consignes de sécurité, infos relatives au bon fonctionnement de la salle / association.

Le comité et gérant se réservent le droit de faire des contrôles sur la validité de l'abonnement et les entrées payées dans la caisse. Ils peuvent également vérifier que le jeune grimpeur soit en possession de sa décharge signée.  
En cas d'irrégularité, l'usager sera prié de régulariser la situation ou quitter les lieux.

Déchets à la poubelle, volume sonore raisonnable, prudence en passant sous les voies lorsque quelqu'un grimpe, pratique du « parkour » interdit, éviter de courir ... Toutes ces petites choses qui font de cet endroit une salle d'escalade et non une salle de jeu ou une aire de pique-nique collective.

Renouvellement régulier des voies.

Idées de bloc, suggestions, des critiques constructives, etc. ?

Vous pouvez vous approcher des ouvreurs et le gérant de la salle: Iannis Egger, 079 746 61 25 ou par courriel: [salle.asen@gmail.com](mailto:salle.asen@gmail.com)

Questions et suggestions ?

Vous pouvez contacter le comité, via la présidence de l'association : [presidence.asen@gmail.com](mailto:presidence.asen@gmail.com)

En fréquentant notre salle, après avoir lu ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générale de l'association.  
Nous vous invitons également à consulter le règlement détaillé sur notre site.

Nous sommes ravis de vous compter parmi nous, bienvenue et bonne grimpe !

Le comité